

Rencontre avec les directrices et directeurs de revues

Samedi 3 juin 2017, 11h-12h30, Congrès SAES de Reims

Rencontre pilotée par Martine Yvernault, Muriel Adrien, Wilfrid Rotgé, Rémy Bethmont

Introduction Martine Yvernault, Vice-Présidente Recherche

Dans le domaine de la publication, les revues constituent sans aucun doute un point très fort : elles témoignent de l'activité scientifique de nos sociétés, du dynamisme de nos multiples champs de recherche et démontrent – si besoin était – que nous ne sommes pas des enseignants d'anglais mais des enseignants-chercheurs actifs dans des champs disciplinaires distincts qui sont amenés à converger et à collaborer dans le cadre d'actions et projets trans- et interdisciplinaires. S'il existe des groupes de recherche spécifiquement anglicistes dans de nombreuses universités, bien des établissements ne permettent pas d'avoir de telles unités spécifiques et l'existence des revues permet de pallier cette réalité en donnant la possibilité aux anglicistes intégrés à des unités pluridisciplinaires de valoriser leurs activités de recherche et leurs pratiques innovantes à travers la gestion – en évolution technique constante – d'une revue.

Au début de l'année 2017, la SAES a procédé à une actualisation de la rubrique « Revues anglicistes en France » sur son site rénové ; cette mise à jour était nécessaire car certaines revues ont cessé d'être publiées, de nombreuses publications ont opté pour le format électronique, d'autres indiquent que le format papier subsiste en plus de la version électronique. Cette mise à jour est importante pour la valorisation de notre profession en France et pour la visibilité de nos revues depuis l'étranger. La mise à jour s'effectue de manière immédiate grâce au webmestre de la SAES, Lyndon Higgs. Si certaines données sont encore inexactes, si certaines mises à jour ont été oubliées par des directeurs de revue et rédacteurs, il est toujours possible de rectifier ces imperfections en contactant notre webmestre.

On rappellera également que la SAES accorde des subventions à des revues sous certaines conditions qui sont précisées sur notre site.

Outre cette mise à jour, le Livre Blanc de la recherche en Etudes Anglophones (accessible sur notre site), fruit du travail d'Anne Page et de la Commission de la Recherche de la SAES, présenté en 2016 lors du Congrès de Lyon, consacre des développements importants de cette nouvelle édition aux sociétés savantes, notamment

en matière de politique éditoriale, de rayonnement scientifique, de partenariats et de moyens numériques de diffusion de la recherche distincts des revues « classiques ».

Les revues représentent un réel atout d'un point de vue scientifique, bien évidemment, mais sur un plan plus politique, elles permettent de renforcer la défense de nos disciplines, souvent fragilisées de nos jours, en diffusant les produits de la recherche spécifique tout en témoignant des efforts de notre communauté scientifique pour s'approprier les évolutions de l'outil numérique. L'implication dans un comité de revue, à la rédaction, doit être inscrite et valorisée dans un dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches. De la même façon, certaines activités au sein des revues, comme la gestion du comité scientifique et l'édition, doivent pouvoir impliquer pleinement de jeunes docteurs.

Enfin, si le rayonnement international est un prérequis dans nos dossiers de chercheurs, à l'inverse, les revues anglicistes en France ont tout intérêt à soigner leur accessibilité, leur référencement afin d'être visibles et attractives pour l'international.

Objectif proposé de cette réunion : dans le cadre de la défense de nos disciplines et de la recherche que nous menons, quelle réflexion et quelles actions techniques pouvons-nous entreprendre, notamment en matière de référencement, afin de rendre les revues toujours plus visibles ?

Intervention de Muriel Adrien, Rédactrice en chef de la revue *Miranda*

Préconisations et suggestions afin de renforcer le rayonnement de nos périodiques et de défendre notre communauté

La rubrique « Revues » sur le site de la SAES vient d'être actualisée ; l'étape suivante consisterait à affiner le recensement de nos revues en fonction de différents paramètres et à proposer des préconisations pour améliorer la diffusion et l'impact de nos revues à l'international, vecteurs essentiels de la visibilité de nos travaux.

Pour ce faire, nous pourrions proposer un questionnaire à l'attention des directrices et directeurs de revues, et l'enquête serait pilotée par la Commission Recherche de la SAES.

Le questionnaire pourrait être informatif pour faciliter le recueillement des données.

Le questionnaire viserait un double but :

- cartographier les domaines représentés et examiner la distribution des revues par champs et par aires géographiques, afin de déterminer les redondances et les déficits.
- mettre en place un système de filtres/un moteur de recherche dynamique à la rubrique « Revues » de la SAES afin d'aider les auteurs et éditeurs éventuels à s'y retrouver dans la multiplicité des revues lorsqu'ils en cherchent qui répondent à des critères précis.

Requête est faite aux revues de mettre un lien sur leur site vers la partie « Revues » du site de la SAES lorsque celle-ci sera terminée de manière à en accroître la consultation. Il y a par ailleurs un intérêt collatéral pour chacune des revues à mettre ce lien: plus on met de liens dans un site, mieux le site est référencé par les moteurs de recherche, et donc plus il est consulté.

Quelles préconisations pouvons-nous proposer afin de renforcer la visibilité de nos revues à l'international et d'inciter les auteurs et éditeurs anglophones à publier dans nos revues ?

Il serait probablement pertinent

- de rédiger la politique éditoriale en anglais, à la fois pour indiquer que la revue est ouverte aux auteurs anglophones et aussi tout simplement pour que les auteurs puissent s'informer de la politique en question ;
- de mettre en place de bonnes pratiques éditoriales fondées sur des critères tels que les critères Latindex (au moins 25 critères doivent être remplis ; leur liste est accessible en ligne) : c'est un gage de qualité et de sérieux ; de plus, la visibilité des procédures est prise en compte par les bases de données et répertoires internationaux ;
- de garantir l'accès gratuit au texte intégral (*open access*) : c'est un de nos avantages comparatifs par rapport aux revues anglophones qui sont quasiment toujours payantes et donc difficilement accessibles hors bibliothèques universitaires. Cela peut être aussi un argument stratégique de notre attractivité auprès des auteurs et éditeurs étrangers ;
- que nos revues soient référencées dans des répertoires internationaux et portails de revues, ce qui peut considérablement augmenter la consultation des sites.

Un partenariat avec la base de revues Mir@bel pourrait être envisagé. Créé en France en 2009 par des professionnels des bibliothèques et de la documentation, Mir@bel (Sciences Po, MSH Dijon, Sciences Grenoble – Auvergne-Rhône Alpes) a pour vocation de valoriser les contenus des périodiques scientifiques accessibles en ligne. Le taux de couverture des revues de la SAES est déjà très bon. Sur les 56 revues actuellement référencées par la SAES, 37 sont référencées et suivies sur Mir@bel (plus de la moitié) et donc 19 ne le sont pas. Toutes les revues qui sont sur revues.org sont suivies automatiquement sur Mir@bel. Si l'on se rapprochait de Mir@bel pour nous présenter en tant que partenaire de ce corpus de revues (voir les informations relatives à cela), on disposerait d'un point d'accès de qualité au descriptif de toutes les revues anglicistes (avec le lien vers le texte intégral des revues).

Sur le plan financier, les revues peuvent prétendre à certains types de soutien. La SAES accorde son soutien aux revues selon des critères bien définis qui sont précisés sur le site de la Société, <http://saesfrance.org>. L'InSHS soutient une édition scientifique ouverte et transparente, conforme aux normes et aux bonnes pratiques internationales. Les revues peuvent prétendre à une aide financière directe, grâce à une subvention annuelle ou à une aide à l'activité éditoriale par le maintien ou l'affectation d'un personnel IT (Information Technology).

Echanges et suggestions

- On nous incite au décloisonnement ; certains de nos champs de recherche sont déjà en contact avec d'autres champs qui n'appartiennent pas aux domaines de l'anglistique et qui souhaitent participer à une revue.
- Dans les comités éditoriaux, il faut s'efforcer d'ajouter des membres internationaux même si c'est déjà le cas.
- Certaines revues ne dépendent pas de laboratoires et il serait souhaitable qu'elles passent par l'InSHS.
- Avantages et faiblesses de l'adossement d'une revue à une société savante : publication de colloques, possibilité de bénéficier du soutien de la SAES si une partie des contributions est issue du Congrès de la SAES. Il est plus difficile d'attirer les contributions et articles étrangers mais l'adossement à une société permet d'utiliser le réseau des membres qui peuvent solliciter les participations de l'étranger.

-Il n'y a pas de décharge prévue dans les universités pour la gestion d'une revue (voir le cas de Yan Brailowsky qui assurait toute l'édition de la revue *Angles* ; on peut utiliser un copy editor qui coûte de l'argent mais le format électronique revient moins cher que le format papier). Par ailleurs, Revues.org aide à la mise en ligne moyennant contribution financière).

-La domiciliation des revues. L'HCERES a des positions différentes à cet égard : on condamne les cahiers d'un laboratoire mais, si on prouve qu'une revue locale publie des auteurs internationaux, cette pratique est acceptée. Les universités sont très sensibles à ce qui paraît sur leur site et apportent un support qui ne serait pas le même si les revues étaient indépendantes. Des regroupements/partenariats de revues sont envisagés mais ils sont souvent difficiles à mettre en place. Les presses universitaires sont souvent défendues car elles renforcent le rayonnement d'une université. Outre le format papier, les presses universitaires offrent l'avantage de réaliser la numérisation et le stylage. Il faut arriver à distinguer ce qui est de l'ordre de l'édition pure et, par conséquent, du ressort des universitaires – donc valorisable, par exemple dans un dossier d'HDR– et le travail technique comme le stylage qui ne doit pas nous incomber.

Il est aussi vrai que les contrats des presses universitaires sont contraignants. De plus, il n'y a pas des presses universitaires partout.

-La version électronique assure une visibilité plus grande que la version papier.

-La qualité de la présentation d'une revue contribue grandement à sa visibilité : il faut absolument avoir des secrétaires de rédaction, qui se trouvent, ainsi que des metteurs en page même si cela représente un coût. Il serait intéressant d'avoir un pool/répertoire de noms de personnes qui assurent ce travail.

-On s'accorde pour dire que les revues ont des financements disparates.

-Proposition finale qui recueille l'assentiment : réaliser le questionnaire réalisé par Muriel Adrien en respectant un principe de confidentialité, notamment en ce qui concerne les moyens financiers, budgets et subventions.